

N°441

du 24
Octobre
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LE TOGO DANS LE GOUVERNEMENT MONDIAL

L'élection du Togo - à la majorité des 2/3 des membres de l'assemblée générale de l'ONU - à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité est un brillant succès pour le président Togolais Faure Gnassingbé, la diplomatie togolaise et le pays tout entier.

Trois évolutions expliquent ce succès international.

La première est d'ordre interne. Le Togo a fait d'immenses progrès sur la voie de la démocratie et de la réconciliation nationale. L'accord conclu avec l'opposant historique Gilchrist Olympio et son parti l'UFC est un modèle pour tous les Etats qui sont rongés par des dissensions internes. Il est significatif qu'au moment du vote, c'est le ministre OHIN membre de l'UFC qui représentait le Togo à l'ONU.

La seconde est d'ordre régional: le Togo a repris toute sa place dans les organisations régionales interafricaines et c'est le président Faure qui préside aux destinées de l'UEMOA. Il a donné à cette institution un lustre nouveau et une efficacité multipliée.

La troisième se réfère à la large participation du Togo aux activités de l'ONU. La charte des Nations Unies dispose dans son article 23 que lors du vote

(suite à la page 2)

Consécration du Togo aux Nations Unies

Le Togo élu au Conseil de sécurité de l'ONU

** Comprendre le Conseil de Sécurité*



Faure Gnassingbé, Président de la République

Une nouvelle stratégie d'entretien routier

L'exigence d'un fonds d'entretien au financement autonome

* Le financement de l'entretien routier à assurer par la SAFER.

Education

Victor Sossou soutient les élèves de l'Est-Mono

* Des dizaines de centaines de cahiers offerts

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Repères

"Sécurité maintenant"

La Fédération Syndicale des Travailleurs des transports du Togo (FESYTRAT) a organisé le vendredi 14 octobre, une journée de réflexion placée sous le thème "Sécurité maintenant" pour clôturer les activités de la semaine d'action internationale des Transports routiers de la Fédération Internationale des ouvriers du Transport (ITF).

Cette rencontre qui a réuni plusieurs transporteurs routiers et conducteurs de Taxi-motos ainsi que les délégués des centrales syndicales affiliées à la CSTT, a permis de faire le bilan des activités menées durant cette semaine afin de dégager des moyens d'action plus efficaces pour l'avenir. C'est aussi une occasion pour les organisateurs d'instruire et de sensibiliser les participants sur leurs droits en matière du VIH/Sida, et conscientiser surtout les conducteurs de Taxi-motos sur les effets nocifs de la poussière et de la fumée des échappements des engins sur leur santé. Les deux communications meublant ces assises à savoir: "Le respect des droits des conducteurs routiers en matière du VIH/Sida" et "Les conducteurs de Taxi-motos face aux effets des poussières et des fumées des motos et des voitures" ont été présentées par le médecin du travail et directrice de la sécurité et santé au travail, Dr. Afanouké Akossiwa Sépopo. Celle-ci a présenté le VIH/Sida, ses symptômes, ses voies de contamination et ses moyens de prévention et précisé que, comme toute personne, les transporteurs routiers ont droit au test de dépistage du virus de Sida ainsi qu'à la prise en charge psychosociale et nutritionnelle. Dans sa seconde communication, l'oratrice a énuméré les dangers des poussières et des fumées des voitures et des motos pour la santé. "Elles sont les vecteurs privilégiés de plusieurs maladies cardiovasculaires et pulmonaires", a-t-elle souligné. Elle a, à cet effet conseillé les conducteurs de Taxi-motos, le port de cache-nez afin d'éviter ces maladies. Auparavant, le secrétaire général de la FESYTRAT, Agbenou Emmanuel avait, dans son discours d'ouverture, félicité et remercié les participants pour leur mobilisation lors de la célébration de cette semaine.

Conférence de responsables à l'ENI de Notsé

La 6e conférence annuelle des inspecteurs des enseignements préscolaire et primaire et des directeurs régionaux de l'éducation s'est tenue du 12 au 17 octobre à l'Ecole Normale des Instituteurs (ENI) à Notsé.

Cette rencontre a permis aux participants d'échanger sur la problématique de la formation des enseignants volontaires et la pratique de l'expression orale à l'école primaire. Au cours des travaux, les inspecteurs et directeurs régionaux ont planché sur des panels (thématiques) à savoir: présentation de la situation des enseignements volontaires, orientations de la formation des enseignants volontaires, la pratique de l'expression orale à l'école primaire etc. Présidant la cérémonie d'ouverture, M. Kpemissi Amana Eyana directeur de cabinet du ministère des Enseignements Primaire secondaire et de l'alphabétisation a félicité et encouragé les acteurs de l'éducation à la base qui œuvrent pour une éducation de qualité au Togo. Il a émis le souhait que de cette rencontre sortent de bonnes résolutions pour le renforcement des capacités des enseignants volontaires pour de bons rendements sur le terrain. Il a enfin convié les participants à la mise en œuvre d'un plan sectoriel de l'éducation avant de témoigner sa reconnaissance au gouvernement et aux partenaires de l'éducation. Le directeur des enseignements préscolaires et primaires M. Lamtomey Koffi Ouboenalé a invité les participants à un travail sérieux afin d'identifier les problèmes qui minent l'école togolaise et d'en proposer des solutions. Auparavant, le préfet de Haho, Awo Tchanganu a félicité et remercié les inspecteurs des enseignements et directeurs régionaux pour la tenue de cette conférence qui selon lui, répond aux aspirations du gouvernement dont le souci est de faire de l'éducation le socle du développement du Togo. Il a enfin exhorté les participants à tout mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs de cette rencontre.

Sensibilisation sur le travail des enfants

Une délégation de l'Observatoire Syndical de Lutte contre le Travail des Enfants (OSLTE), section Maritime, a sensibilisé le mardi 11 octobre la population de Klikamé, à 7 km au nord d'Afagnan sur la problématique du travail des enfants.

Placée sous le thème "Protection des enfants contre les prises formes de travail et le VIH/SIDA", cette manifestation est un volet de sa campagne nationale de sensibilisation sur la scolarisation des enfants, en particulier des filles et la non discrimination à l'égard des victimes du VIH/SIDA. Elle a permis de conscientiser la population sur les conséquences néfastes et la nécessité de dispenser les enfants des pires formes de travail. Il s'agit également pour les organisateurs d'inciter les parents à maintenir leurs enfants à l'école et à lutter contre la discrimination des enfants affectés et victimes du VIH/SIDA. La délégation de l'OSLTE-Maritime a entretenu l'assistance sur l'idée et le travail des enfants, les pires formes de travail, ses causes et ses conséquences sur la vie de l'enfant. Elle a insisté sur la scolarisation des enfants surtout celle des filles et rappelé les textes juridiques qui protègent les enfants ainsi que des peines et sanctions que les auteurs et les contrevenants encourrent. Le préfet du Bas-Mono, Magloh Koffi Djifanou a salué la pertinence du message qui, selon lui, vient appuyer les efforts du gouvernement en matière de protection des enfants. Il a exhorté les parents au respect des droits de l'enfant et à leur assurer une bonne scolarisation sans distinction de sexe. M.A./ATOP

Difficile aujourd'hui de parler économie dans l'espace monétaire Cfa sans citer le professeur Kako Nubukpo. Grâce à ses travaux et surtout à ses prises de positions détonantes. Né en 1968 à Lomé, il est professeur agrégé du des facultés de sciences économiques du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). Il a été macroéconomiste et chef de service au siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest à Dakar, avant de rejoindre le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement à Montpellier et Bamako.

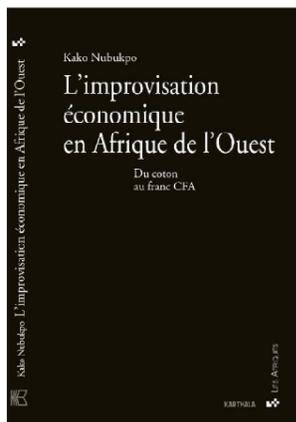
Depuis 2010, il est chef du Pôle «Analyse économique et recherche» de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à Ouagadougou Economiste. Il enseigne aux universités de Ouagadougou, de Lomé et de Montpellier.

Il a cette qualité d'être à la fois acteur et observateur du fonctionnement de nos institutions communautaires. Et ses analyses, loin des relents rébarbatifs que dégagent les analyses des économistes, souvent trop techniques, donnent au citoyen quelque peu instruit et averti de comprendre les systèmes que lui imposent les dirigeants politiques et l'élite intellectuelle en Afrique.

Certes, sur une antenne de radio, le professeur Kako Nubukpo est un peu comme Achille Mbembé, le brillant universitaire camerounais. La phraséologie est très universitaire et quelque peu hermétique. Mais avec un peu de courage et d'entêtement, on finit par le comprendre.

Il est brillant ; il est surtout iconoclaste, briseur d'idées reçues et de ces icônes institutionnelles. L'ancien gouverneur de la BCEAO, Konan Banny, a eu à éprouver, en mai dernier, les talents de ce jeune économiste lors de sa participation au colloque de la fondation PAX Africana sur l'intégration comme facteur de la renaissance africaine. Kako Nubukpo n'a pas hésité à dire

De la responsabilité des intellectuels africains



que le franc CFA constitue un frein à la réalisation de la CEDEAO, la BCEAO constitue un blocage des économies ouest-africaines. Konan Banny a beau protesté, difficile de ne pas le prendre pour un agent de l'impérialisme français ou carrément comme un has been, un homme d'une autre époque.

Lors de son passage sur RFI le 08 octobre dernier pour parler de son livre, *L'improvisation économique en Afrique de l'Ouest. Du Coton au franc Cfa* (Karthala

2011, Collection Les Afriques, Zone(s) géographique(s) Afrique, Thématique(s) Economie et développement), Kako Nubukpo n'a pas hésité à mettre en doute la vision des élites ouest-africaines pour leur pays.

De manière prosaïque, il dit clairement que les élites africaines copient très souvent ce qui se passe dans l'espace européen et imposent à leurs peuples des systèmes inadaptés à leur développement. L'Afrique importe tout jusqu'aux idées, semble-t-il dire. Selon le Professeur Nubukpo, le franc CFA est bien à l'origine de la stagnation des économies dans l'espace UEMOA. Car, à cause de l'arrimage du CFA à l'Euro, la BCEAO applique la même politique monétaire que la Banque centrale européenne. Pour des économies différentes.

Les Africains aiment tellement l'esthétique qu'ils partent copier-coller le beau chez les autres sans prendre le contenu. Kako Nubukpo met l'élite africaine devant ses

responsabilités : « C'est la responsabilité des chercheurs que d'éclairer les sociétés. C'est notre utilité sociale qui est en jeu et je crois qu'effectivement, nous ne pouvons pas, 50 ans après les indépendances, nous réfugier derrière les slogans de l'égoïsme des pays riches, de l'impérialisme, du néocolonialisme pour justifier notre sur place... »

Il faudra lire son livre, *L'improvisation économique en Afrique de l'Ouest*, pour comprendre ce qu'il entend des Africains. Il demande que la fin de la tutelle du trésor français sur la BCEAO et réclame le retour des 6000 milliards Cfa à l'Afrique. Ce qui est quand même une aberration. Les pays de l'UEMOA ont de l'argent qui dort au trésor français alors qu'ils doivent faire des prêts aux taux exorbitants auprès du FMI et de la Banque mondiale. A quand la fin de l'esclavage ?

L'improvisation économique en Afrique de l'Ouest. Du Coton au franc Cfa, Karthala 2010.

Archéologie

Pompéi, un patrimoine archéologique en danger

Le site archéologique de Pompéi, célèbre dans le monde entier, est une nouvelle fois victime des intempéries qui se sont abattues sur le sud de l'Italie cette fin de semaine. Ce samedi 22 octobre 2011, la direction du site a annoncé qu'un pan de mur s'était effondré dans une zone ouverte au public. Cet incident pose la question de la préservation et de l'entretien de ce site exceptionnel.

Sur le sol, environ 3 mètres cube de débris en raison de l'effondrement d'une partie du mur d'enceinte, près de la porte de Nola, l'une des entrées principales du site archéologique de Pompéi. L'effondrement s'est produit à la suite des violents orages qui se sont abattus sur Naples et sa région et qui ont causé d'importantes inondations.



Il y a pratiquement un an, l'un des édifices les plus importants de Pompéi, l'Ecole des gladiateurs, s'est lui aussi effondré en raison d'intempéries. Ce site unique au monde, classé au Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1997, est négligé depuis plus de vingt ans, faute de moyens et de personnel en nombre suffisant.

Rome attend le déblocage d'un financement européen de 105 millions d'euros auquel le commissaire européen à la Politique régionale, Johannes Hahn, attendu à Pompéi le 26 octobre, devrait donner son feu vert. Cet argent servira à mettre en place des mesures les plus urgentes de sauvegarde et de sécurisation du site.

EDITORIAL

LE TOGO DANS LE GOUVERNEMENT MONDIAL

(suite de la page 1)

l'assemblée générale tient spécialement compte, en premier lieu, de la contribution des Membres de l'Organisation au maintien de la paix et de la sécurité internationales et aux autres fins de l'Organisation. Or le Togo a contribué avec efficacité à plusieurs opérations de

maintien de la paix de l'ONU et ses contingents de militaires ont été remarqués pour leur efficacité et leur esprit de discipline.

Ainsi, le Togo participera pendant deux ans au plus haut niveau du gouvernement mondial et aidera à la sauvegarde d'un monde libre et apaisé.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Consécration du Togo à l'Onu

Le Togo élu au Conseil de sécurité

Le Togo a été élu au Conseil de sécurité des Nations Unies comme membre non-permanent le vendredi 21 octobre dernier à New York. Comment cela a-t-il pu se faire quand on sait que le Togo était mis sous sellette, il y a encore quelques années ?

Late Pater

Le vote d'un membre, non-permanent soit-il, au Conseil de Sécurité des Nations Unies ne se fait pas sans raison valable. D'ailleurs, il s'agit toujours d'un vote à bulletin secret et toutes les promesses de soutien ne sont pas automatiques. Le vote suit des normes démocratiques, des valeurs que certains appellent des valeurs onusiennes et des intérêts certains.

Pour obtenir cette place, le Togo a du batailler dur. Il a créé autour de lui un lobbying africain d'abord et international ensuite. Des émissaires togolais ont sillonné des capitales et ont toujours profité des rencontres internationales pour essayer de convaincre plusieurs Etats à leur cause.

En septembre dernier, le Premier ministre Gilbert Houngbo était à la tribune des Nations Unies pour un message à l'Assemblée générale de l'Onu. L'occasion était bonne pour vanter les mérites du Togo à obtenir un siège de membre non-permanent au Conseil de Sécurité. Il a peint un Togo démocratique, respectueux des droits humains, ouvert, à l'écoute du monde. Pour convaincre les Etats membres, M. Houngbo a donné un aperçu général du rôle que le Togo va jouer une fois qu'il sera élu au Conseil de Sécurité. «*S'il y était élu, le Togo mettrait l'accent sur la diplomatie préventive et le règlement pacifique des conflits qui ont depuis toujours constitué le socle de sa politique étrangère sans oublier la lutte contre les fléaux que nous avons mentionnés plus haut ainsi que les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales. Et c'est ensemble avec les autres Etats Membres du conseil, et grâce à votre soutien, que ces actions pourront être menées.* » a-t-il souligné

Les atouts du Togo

Etaient en lice, outre le Togo, pour le compte des deux sièges de membres non-permanents qui reviennent automatiquement à l'Afrique, le Maroc et la Mauritanie. Parmi ces trois candidats africains, le Togo a bénéficié largement du soutien de l'Union Africaine (Ua). Le président de la Commission de l'organisation panafricaine, son Excellence M. Jean Ping l'avait explicitement indiqué –le Togo est le candidat officiel de l'Ua- après une rencontre avec Gilbert Houngbo à New York. Auparavant, plusieurs mois avant l'Ua, la Cedeao et l'Uemoa avaient également pris position en faveur du Togo.

Les Etats africains n'étant pas les seuls votants pour les sièges à l'Onu, il fallait au Togo d'autres soutiens pour obtenir les 2/3 des voix des 192 Etats. En cela jouent des critères importants comme celui



Gilbert F. Houngbo, Premier ministre

de la démocratie, du respect des Droits de l'homme et de la présence aux côtés des Nations pour des opérations de maintien de Paix et de sécurité. C'est ainsi que Gilbert Houngbo a relevé à la tribune des Nations Unies, les efforts du Togo dans les différents domaines. «*Sur le plan de la gouvernance politique, le Togo a, depuis les dernières élections présidentielles de mars 2010, opté pour une politique d'apaisement et de main tendue, à travers la formation d'un gouvernement de large ouverture auquel participent les partis de l'opposition, la société civile et la diaspora.*» a-t-il souligné. Ensuite, poursuit-il : «*Le gouvernement, dans sa volonté de consolider les acquis démocratiques, s'attèle à la mise en œuvre des recommandations de la mission d'observation électorale de l'Union Européenne ainsi que des réformes institutionnelles et constitutionnelles prévues par l'Accord Politique Global et dans la perspective des élections locales et législatives qui auront lieu en 2012.*» Plus est, il soutient que son pays est un pays respectueux des Droits humains. «*Dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Gouvernement Togolais s'est engagé à accroître les capacités de l'Etat à assurer la protection des personnes et des biens, à garantir les libertés fondamentales et à protéger ainsi la jeune démocratie togolaise des risques de repli identitaire et de l'instrumentalisation des différences.*» a-t-il martelé. Pour ce qui est de la présence du Togo auprès des Nations Unies, Gilbert Houngbo a fait la précision suivante : «*Mon pays, qui depuis de nombreuses années, participe aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et qui est actuellement engagé dans les missions en Côte d'Ivoire et au Soudan, souhaite siéger au Conseil de sécurité en vue d'apporter sa contribution, si modeste soit-elle, aux travaux de*

cet organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales.»

Ainsi, par rapport à ses concurrents du Maroc et de la Mauritanie, le Togo dispose donc de meilleurs arguments solides pour convaincre les votants. Sauf que le Maroc est rapidement passé et il fallait aller au troisième tour. C'est en ce moment que les soutiens sont sortis pour appuyer le Togo. En conséquence, sur les 192 votants, 131 se sont prononcés favorables au Togo. Il s'agit surtout des voix africaines, asiatiques, européennes, caribéennes, moyen-orientales, etc. Les efforts du Togo sous l'avènement de Faure Gnassingbé dans les différents domaines chers aux Nations Unies sont ainsi couronnés.

Le rôle du Togo au Conseil

Après cette élection, le Togo ne va pas dormir sur ses lauriers. Le plus dur reste à faire. En réalité, être membre non-permanent du Conseil de Sécurité de l'Onu est un avantage certain, mais il faut appréhender d'ores et déjà le rôle crucial qu'il faudra jouer dans les résolutions de conflits et des solutions aux problèmes sécuritaires de notre planète. En soutenant le Togo, les pays croient fermement en ses capacités de lutter efficacement pour la Paix et la Sécurité mondiales. Aujourd'hui, le continent africain fait face aux enjeux qui sont des menaces certaines de conflits, de terrorisme, de piraterie, des entraves à la liberté individuelle, etc. Ainsi, le Togo devra-t-il faire des propositions concrètes pour pallier à tous ces fléaux qui minent le développement de l'ensemble du continent. Ceci étant, le rôle du Togo doit suivre la ligne tracée par le Premier ministre Houngbo qui disait : «*A l'instar de la majorité des Etats Membres, le Togo espère que la présente session de notre Assemblée nous donnera l'occasion de prendre des actes décisifs concernant cette réforme. Ce faisant, nous pourrions corriger les injustices flagrantes et inacceptables faites à certains continents, comme l'Afrique, et permettre au Conseil de sécurité d'être plus représentatif de toutes les régions du monde et, par voie de conséquence, plus à même de régler les crises et les conflits qui nous confrontent.* ».

Comprendre le Conseil de Sécurité de l'ONU

CHARTRE DES NATIONS UNIES

Chapitre V: Conseil de sécurité

COMPOSITION- FONCTIONS ET POUVOIRS - VOTE -PROCÉDURE

COMPOSITION

Article 23

Le Conseil de sécurité se compose de quinze Membres de l'Organisation. La République de Chine, la France, l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et les États-Unis d'Amérique sont membres permanents du Conseil de sécurité. Dix autres Membres de l'Organisation sont élus, à titre de membres non permanents du Conseil de sécurité, par l'Assemblée générale qui tient spécialement compte, en premier lieu, de la contribution des Membres de l'Organisation au maintien de la paix et de la sécurité internationales et aux autres fins de l'Organisation, et aussi d'une répartition géographique équitable. Les membres non permanents du Conseil de sécurité sont élus pour une période de deux ans. Lors de la première élection des membres non permanents après que le nombre des membres du Conseil de sécurité aura été porté de onze à quinze, deux des quatre membres supplémentaires seront élus pour une période d'un an. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles. Chaque membre du Conseil de sécurité a un représentant au Conseil.

FONCTIONS ET POUVOIRS

Article 24

Afin d'assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation, ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et reconnaissent qu'en s'acquittant

VERBATIM Par Eric J.

Mériter la confiance internationale

Après plusieurs mois de tracasseries diplomatiques, notre pays le Togo vient de recevoir la confiance de la communauté internationale pour siéger au Conseil de Sécurité des Nations Unies en qualité de membre non-permanent. Qui l'aurait cru ?

Il y a encore quelques années que le Togo était mis en veilleuse par la majorité des Etats occidentaux et certains pays africains pour, nous condamnait-on, déficit démocratique. Les organisations internationales auxquelles le pays faisait parti ont tourné dos à notre cher Togo. Les principaux bailleurs de fonds se sont retirés avec plusieurs milliards de francs Cfa qui devraient servir de moyens d'accompagnement dans les projets de développement du pays. Certes, certains ont continué par financer des projets sociaux, juste, pour éviter la catastrophe humanitaire. Les conséquences ont été immédiates au point où le pays s'est retrouvé dans un état de délabrement avancé: l'économie est en déchéance, les infrastructures routières et administratives se sont profusément dégradées, les fonctionnaires de l'Etat accumulaient des arriérés de salaires, les commerces souffraient, le secteur privé était à genoux...

Face à la situation, les autorités togolaises ont pris le taureau par les cornes en allant prendre et signer 22 engagements à Bruxelles devant leurs partenaires européens. En gros, le Togo a pris, ce 14 avril 2004, l'engagement d'assurer le plein respect des principes démocratiques : ouverture de dialogue avec l'opposition traditionnelle, organisation de processus électoral crédible et transparent, financement de tous les partis politiques, accès aux médias d'Etat à tout courant politique, arrêt des exécutions extrajudiciaires, de torture et d'autres actes inhumains et dégradants sur le territoire togolais, révision du mandat et du statut de la Commission des droits de l'Homme en vue de garantir son indépendance effective, arrêt de l'impunité, révision du code de la presse, garanti de la liberté de circulation, de réunion et de parole à tous les citoyens, etc. Le respect de ses engagements était, pour ainsi dire, la condition sine qua non de la reprise pleine et totale de la coopération de l'Union européenne avec le Togo.

En 2000, le dialogue intertogolais entre le parti au pouvoir, l'opposition et la société civile ayant conduit à la signature de l'historique Accord politique global (Apg) a été le catalyseur de la reprise de la coopération entre les partenaires au développement et le Togo. Elle a été couronnée par l'organisation en octobre 2007 de l'élection législative jugée crédible par l'ensemble de la communauté internationale. Depuis ce, le Togo est devenu un Etat fréquentable et progressivement tous les partenaires sont revenus. Ainsi, le Togo a retrouvé sa place au sein de la communauté des Nations.

Politiquement comme économiquement, le Président de la République Faure Gnassingbé a réengagé le pays dans des réformes. Les institutions de Breton Wood refont confiance à l'Etat togolais redevenu solvable avec les mesures drastiques prises à travers des réformes économiques et financières. Cela a conduit au rééchelonnement et à l'effacement d'une partie importante de la dette extérieure du pays par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, le Club de Paris et plusieurs bailleurs de fonds du Togo.

Désormais, les droits de l'Homme occupent une place prépondérante dans la politique gouvernementale. Pour preuve, le Togo a brillamment passé son Examen périodique universel devant la Commission des Droits de l'homme de l'Onu à Genève en septembre dernier.

L'élection du Togo comme membre non permanent au Conseil de sécurité de l'Onu vendredi dernier n'est que le corollaire, à l'externe, de la participation disciplinée des contingents togolais aux missions onusiennes et de la confiance retrouvée auprès de ses pairs africains et à l'interne, de la bonne gouvernance et du respect des Droits de l'Homme.

Bravo au Togo !

Au-delà de cette victoire nationale, il reste au Togo qui sera très courtisé de travailler efficacement pour mériter cette confiance internationale.

des devoirs que lui impose cette responsabilité le Conseil de sécurité agit en leur nom.

Dans l'accomplissement de ces devoirs, le Conseil de sécurité agit conformément aux buts et principes des Nations Unies. Les pouvoirs spécifiques accordés au Conseil de sécurité pour lui permettre d'accomplir lesdits devoirs sont définis aux Chapitres VI, VII, VIII et XII.

Le Conseil de sécurité soumet pour examen des rapports annuels et, le cas échéant, des rapports spéciaux à l'Assemblée générale.

Article 25

Les Membres de l'Organisation conviennent d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité conformément à la présente Charte.

Article 26

Afin de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde, le Conseil de sécurité est chargé, avec l'assistance du Comité d'état-major prévu à l'Article 47, d'élaborer des plans qui seront soumis aux Membres de l'Organisation en vue d'établir un système de réglementation des armements.

(suite à la page 5)

Prise de participation au capital social

2 milliards Cfa de la BOAD pour entrer dans ORAGROUP

Jean Afolabi

Début septembre dernier, à la 82ème réunion ordinaire de son conseil d'administration, la Banque ouest africaine de développement (Boad), dont le siège est à Lomé, examinait et approuvait la proposition de s'attribuer une part du capital social du Holding ORAGROUP S.A. (ex Financial Bank) au Togo. C'est fait depuis le 19 octobre dernier. A cette occasion, la Boad est convenu avec la direction générale de ce holding d'un contrat aux termes duquel la banque régionale participera, pour un montant de 2,000 milliards de francs Cfa, à l'augmentation du capital social d'ORAGROUP S.A., holding du groupe bancaire ORABANK qui passe désormais de 48,588 milliards de francs à 54,965 milliards de francs.

L'opération, indique-t-on à la Boad, répond aux orientations du Plan stratégique 2009-2013 de la banque, et est parfaitement en phase avec la stratégie de prise de participation adoptée par l'institution en mars 2010. La démarche s'inscrit globalement dans le cadre du renforcement de la surface financière du groupe Orabank, et vise de façon spécifique la

diversification de l'actionariat de la holding et l'enrichissement de sa gouvernance avec l'entrée dans son actionariat d'institutions internationales, dont la PROPARGO, filiale de l'Agence française de développement (Afd).

L'opération permettra également de renforcer les capacités financières de ses filiales en les dotant de fonds propres supplémentaires, dans le respect des normes prudentielles requises dans les différents espaces monétaires de leur implantation, à savoir l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac), la Guinée et la Mauritanie. Ce nouvel engagement porte le montant total des concours de la Boad au secteur privé togolais à 39,123 milliards de francs.

Le Plan stratégique 2009-2013 relève d'une vision qui est de faire de la BOAD, à l'horizon 2020, "une banque de développement forte et de référence mondiale, dans le marché commun régional". A travers ce Plan, la BOAD ambitionne de : se positionner comme un instrument stratégique des États, en matière d'infrastructures de base,



Christian Adovelande, Président de la BOAD

d'agriculture et d'environnement, s'affirmer davantage comme un partenaire des entreprises, leader des financements innovants, promouvoir les partenariats et vulgariser les structures et instruments du marché financier, (iv) redynamiser sa stratégie de mobilisation de ressources, aligner son organisation, son fonctionnement et son mode de gouvernance sur les exigences nouvelles.

Du point de vue des objectifs opérationnels, à l'horizon 2013, et en retenant l'année 2008 comme référence de base, la Banque se fixe notamment pour objectif de doubler au moins le volume de ses activités (hors programmes spéciaux), tout en consolidant sa structure financière et sa rentabilité.

SANTÉ Par Maurille Aféri

La toxoplasmose

Faire le diagnostic d'infection toxoplasmique acquise au cours de la grossesse

En l'absence habituelle de signe clinique chez la femme enceinte, le diagnostic repose en premier sur le sérodiagnostic qui doit être pratiqué au cours du premier trimestre.

Soit le premier sérodiagnostic est négatif (IgG négatif, IgM négatif), la femme non protégée ; il faut faire un sérodiagnostic tous les mois, le dernier sur sang maternel au moment de l'accouchement ou trois à quatre semaines après l'accouchement.

Si l'on se positive au cours de la grossesse, c'est une séro conversion : le diagnostic de toxoplasmose acquise au cours de la grossesse est certain. Il faut dater l'infection et faire des examens complémentaires en fonction de l'âge de la grossesse.

Plus délicat, en cas de présence IgG et d'IgM lors de la première sérologie. La datation de la contamination repose alors sur la cinétique des anticorps et l'avidité des IgG. La présence d'une forte avidité (supérieure à 30 %) signe une toxoplasmose acquise depuis plus de 4 mois (donc avant la grossesse). Il est inutile de répéter les examens et on peut rassurer la patiente.

La faible avidité des IgG ne signifie pas que la toxoplasmose date de moins de quatre mois. Il faut refaire un nouveau sérodiagnostic et si le taux des IgG double que l'on peut poser le diagnostic de toxoplasmose acquise au cours de la grossesse. Le début de l'infection remonte deux mois avant le prélèvement Si le taux reste stable, c'est une toxoplasmose acquise avant la grossesse.

La présence d'IgG seule sans IgM ne nécessite aucun contrôle supplémentaire.

La présence d'IgM seule sans IgG est le plus souvent en rapport avec des IgM non spécifique. Cependant il faut savoir que si les IgM sont le signe d'une infection récente (ils apparaissent en quelques jours, le pic est atteint en 2 - 3 mois et ils diminuent), ils peuvent persister plusieurs mois, voire plusieurs années ; plus d'un quart des individus gardent des IgM anti-toxoplasmiques plus de 2 ans.

Dès la séroconversion prouvée, la femme est mise sous spiramycine à la dose de 3 grammes trois fois par jour et jusqu'à la réalisation de l'amniocentèse. En cas de

présence d'IGM, au cours du premier prélèvement, on peut mettre la femme sous spiramycine en attendant le deuxième prélèvement.

A la naissance : faire le diagnostic de toxoplasmose congénitale chez le nouveau né

Le diagnostic de la toxoplasmose congénitale se fait chez les enfants avec une PCR négative au cours de l'amniocentèse ou dans les séroconversions du troisième trimestre n'ayant pas subi une amniocentèse.

- Recherche des IgM au sang du cordon : si le dosage est négatif, la cinétique des IgG permettra de faire le diagnostic de toxoplasmose congénitale. Il faut vérifier la baisse du taux des IgG dont la demie vie est de 3 semaines tout arrêt ou réascension de la décroissance des IgG signe la toxoplasmose congénitale.

- Recherche des IgM au sang du cordon : IgM est positif, il faut refaire 72 heures après une recherche des IgM dans le sang périphérique du nouveau-né pour éliminer les quelques cas de transmission d'IgM maternelle au cours de l'accouchement. Si celle-ci est positive le diagnostic de toxoplasmose congénitale est confirmée. Si celle-ci est négative on se retrouve dans le schéma ci-dessous. Le nouveau né bénéficiera d'une échographie transfontanellaire et d'un examen ophtalmologique.

Info Plus

En 2007, à l'Université de Stanford (États-Unis), l'équipe d'Ajal Vyas a révélé que le parasite vecteur de la toxoplasmose se logeait dans l'amygdale cérébrale, zone cérébrale sensible aux odeurs et connue pour être liée aux sentiments de peur. Lorsque cette zone est contaminée, le rat devient insensible à l'odeur d'urine de chat et, devenu moins peureux, a davantage de risque d'être dévoré. C'est pendant cette digestion dans l'estomac du prédateur que le parasite se reproduit, puis les œufs sont libérés par les excréments, qu'un autre rat peut accidentellement avaler et le cycle biologique du Toxoplasme se poursuit.

Elargissement de partenariat dans les transferts de fonds

Western Union s'associe à la Société générale

Western Union, l'un des leaders du marché mondial des services de transfert d'argent, et Société Générale, l'un des tout premiers groupes européens de services financiers, ont annoncé vendredi avoir signé un accord pour introduire les services de transfert d'argent Western Union dans de nouveaux pays du réseau de la Banque de détail à l'international de Société Générale situés en Europe (hors France métropolitaine), CEI, Afrique et Asie-Pacifique. La Banque de détail à l'International de Société Générale propose d'ores et déjà les services Western Union dans plus de 2 500 emplacements à travers 25 pays. L'accord annoncé le 21 octobre est une extension de cette collaboration fructueuse entre les deux entreprises à travers l'Europe et

l'Afrique, indique un communiqué conjoint. "Nous sommes impatients de pouvoir mettre en commun nos atouts en Asie Pacifique et dans les pays de la CEI", a déclaré Hikmet Ersek, Président Directeur Général de Western Union. "Société Générale et Western Union ont toutes les deux une marque internationale avec une présence dans le monde entier. Le renouvellement de cet accord, et plus important, l'extension de notre partenariat à de nouveaux pays, s'appuie sur nos succès passés et l'étendue de notre réseau international".

La société Western Union est un leader dans les services de paiement mondial. Avec ses services de paiement Vigo, OrlandiValuta, PagoFacil et Western Union Business

Solutions, Western Union fournit aux consommateurs et aux entreprises des méthodes rapides, fiables et pratiques pour envoyer et recevoir de l'argent partout dans le monde, ainsi que pour envoyer des paiements et des bons de commande de fonds. Les services Western Union, Vigo et OrlandiValuta sont proposés grâce à un réseau combiné d'environ 470 000 points de vente dans 200 pays et territoires. En 2010, la Western Union Company a effectué 214 millions de transactions entre consommateurs dans le monde entier, transférant 76 milliards de dollars de fonds entre les consommateurs, ainsi que 405 millions de paiements professionnels.

Au Mali

Une croissance à 5,8% contre une prévision de 7,8%

A un an de la fin du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2007-2011, la 4ème revue de ce cadre, tenue début juillet dernier, a permis de relever que le taux de croissance de l'économie a été de 5,8% contre une prévision de 7,8%. Diverses causes expliquent ces résultats en deçà des attentes. En effet, l'économie malienne a évolué dans un environnement défavorable avec les effets de la crise internationale. Toutefois, l'incidence de la pauvreté a connu une baisse en passant de 47,4 % en 2006 à 43,6%

en 2010. Par ailleurs, la croissance du secteur primaire est restée soutenue (+11,5%). Cette hausse étant imputable principalement à la production agricole (+16 %) et notamment à la production rizicole (+26%).

Le secteur secondaire a connu une récession résultant du repli de la production extractive (-14,3%) et manufacturière (-8,4%). Toutefois, cette récession est moins prononcée que celles des années 2007 et 2008. Et le secteur des Bâtiments et travaux publics (B.T.P) a connu une hausse

marquée (+7,0%) de même que les secteurs de l'eau et de l'électricité (+10%). La croissance du tertiaire est passée de 3,5% en 2009 à + 4,5% en 2010, tirée par les "transports et télécommunications" et par le "commerce".

Sur la période 2007-2010, la croissance de l'économie malienne a atteint 5% en dépit des crises internationales. Ceci dénote de la stabilité de la croissance et de l'impact positif des mesures prises par le Gouvernement pour faire face à ces crises.

Ghana

Augmentation du prix du cacao au producteur

Malgré la chute des prix de cette denrée sur le marché mondial, le gouvernement ghanéen a annoncé à la mi-octobre l'augmentation du prix au producteur du cacao de 3.280 cedis ghanéens la tonne pour la saison 2011-2012, contrairement aux 3.200 cedis de la saison précédente, soit une augmentation de 2,5 pour cent. Le Ghana est le deuxième plus grand producteur mondial de cacao, derrière la Côte d'Ivoire.

Le ministre des Finances et de

la planification économique, Kwabena Duffuor, a déclaré à Accra que le gouvernement avait pris la décision de procéder à l'augmentation des prix au producteur pour mettre en exergue l'importance du secteur non pétrolier, surtout de l'agriculture, comme pilier de l'économie, malgré la chute d'environ 10,8 pour cent des prix des fèves de cacao au niveau du marché mondial par rapport à l'année dernière. Le Dr Duffuor a déclaré que le gouvernement avait sacrifié une

partie de la taxe à l'exportation afin d'augmenter le prix au producteur et il a ajouté que d'autres mesures sont en perspective pour améliorer le sort des producteurs.

D'autres acteurs de la chaîne, parmi lesquels des acquéreurs et des transporteurs, vont en tirer un profit limité. Il a réitéré la décision du gouvernement de poursuivre l'appui aux producteurs de cacao grâce à différentes mesures visant à stimuler de manière significative la production nationale.

Gabon

185 milliards Cfa pour le financement d'un programme routier

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (Bad) a approuvé un prêt de 230 millions d'Unités de Compte (MUC), soit 370,3 millions de dollars (185,150 milliards de francs Cfa), pour financer la deuxième phase du Programme Routier (PR2) au Gabon. Le programme porte sur l'aménagement des routes de Mouila-Ndendé et Ndendé-Tchibanga, dont les études ont été financées par la Bad. Le programme porte également sur la réhabilitation de quais fluviaux et d'infrastructures sociales, l'installation

de balisages fixes et flottants sur le fleuve Ogooué, ainsi que la construction de ponts piétonniers. La zone d'influence du projet se situe dans le Sud-ouest du pays, régions enclavées mais ayant un fort potentiel de développement en agro-industrie, mine et tourisme.

Le programme routier aura comme impacts essentiels: le désenclavement de la presqu'île de Port Gentil, la deuxième ville du pays ; l'amélioration des conditions de circulation par la réduction de 38% du coût d'exploitation des véhicules

et la réduction de 13 à 8 heures du temps de parcours entre Libreville et Tchibanga ; l'amélioration des conditions de transport fluvial à forte potentialité de développement autour des fleuves Ogooué, Ferman Vaz, Komo et Banio avec un linéaire total de 3300km ; la création d'emplois directs pendant la phase de construction ainsi que d'emplois indirects dans la filière bois et les secteurs agricoles et touristiques. Et enfin l'amélioration de la mobilité rurale par des passerelles et la construction de ponts piétonniers suspendus.

Une nouvelle stratégie d'entretien routier

L'exigence d'un fonds d'entretien au financement autonome

* **Le financement de l'entretien routier à assurer par la SAFER.**

Jean Afolabi

Le programme de réhabilitation et de modernisation des infrastructures routières du Togo par les autorités publiques est un fait, au vu des différents chantiers lancés çà et là. Particulièrement dans la capitale Lomé, où l'on compte une dizaine de chantiers en cours ou même en phase terminale. Trois autres viennent d'être lancés dans le quartier Agbalépédogan. Et bientôt un à Hédzranawoé (boulevard de Haho), trois à Bè et un de 6 km dans Agoé Assiyéy. Il est évident, au rythme du lancement de ces chantiers, que le Togo veut rattraper son retard, sur lui-même et sur ses voisins. Mais, affirme-t-on au ministère des Travaux publics, une chose est d'ouvrir les chantiers, mais une autre – sans doute la plus importante – est d'en assurer la pérennité. Et, «*la pérennité des ouvrages routiers actuellement en pleine réalisation dépend inévitablement de l'efficacité du mécanisme de leur entretien*», a déclaré le ministre Tchamdja Andjo des Travaux publics, dans un message transmis vendredi à Lomé à l'ouverture d'un séminaire sur le secteur routier.

Celui-ci était destiné à sensibiliser les acteurs du milieu sur la nouvelle

stratégie d'entretien routier. Ceci se résume en quelques mots, d'après le directeur général des Travaux publics, Kanfitine Tchédé Issa. Il s'agit d'avoir une structure autonome, qui est pourvue de ressources permanentes, dans le but d'entreprendre les travaux d'entretien au bon moment. Autrement, les chiffres avancés par les spécialistes en la matière font état de 6,5 milliards de francs Cfa de perte chaque année pour l'Etat lorsqu'on agit à retardement sur la dégradation des routes.

C'est dans l'idée d'une amélioration du système d'entretien routier que, par décret du chef de l'Etat, le décret n°2011-070/PR a été pris le 3 juin 2011 créant la Société autonome du financement de l'entretien routier (SAFER). Un signe fort du gouvernement de mettre en place une structure financièrement autonome chargée de la gestion efficace de l'entretien routier. En termes d'autonomie, la SAFER sera alimentée directement – sur un compte propre – par les redevances pétrolières, estimées en moyenne à 8 milliards de francs annuels. A cela s'ajoutent 1,7 milliard de francs provenant des péages. Un total d'une dizaine de milliards de francs qui lui permettra d'assurer le financement de dépenses

d'entretien – après en avoir vérifié l'éligibilité –, de se gérer et de régler les factures entre autres.

Pour la transparence, une forte participation du secteur privé (les usagers notamment) à la prise de décision a été préconisée. Le tout sous la surveillance d'un conseil et d'un conseil d'administration où le secteur privé est également fortement représenté ainsi que la société civile. On insistait vendredi sur la présence des médias. Le personnel de la SAFER est à recruter par appel à candidature, sur un contrat à durée déterminée afin de produire le résultat escompté. Au finish, l'ensemble est soumis au contrôle d'un audit technique, d'un audit financier et à un commissariat aux comptes délégué par le ministère des Finances.

Mais il est unanimement admis que, seule, la SAFER ne fait guère l'entretien routier. Qui dit entretien routier dit dégradation des routes. Et c'est là où l'autorité pointe du doigt les usagers, principalement les semi-remorques. Pour jouer leur partition, ils n'ont plus qu'à se conformer au tonnage des routes du pays. Or, d'après le directeur général des Travaux publics, il est fréquent de croiser sur les routes togolaises des charges qui vont aisément au-delà des 25 et 30

tonnes. Contre des routes dimensionnées sur 11,5 tonnes à l'essieu. «*Un usager en surcharge détruit la route soixante-cinq fois*», clame-t-il. En vain. Dans la nouvelle dynamique des gouvernants, et pour préserver les routes du pays, il se murmure que sont dispositions se préparent, qui devront aboutir à un texte du ministère de la Sécurité pour accompagner l'application du Règlement 14 de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

Parlant de l'Uemoa, le constat est gravement fait qu'aucun des huit pays membres ne respecte les textes. La surcharge, c'est le quotidien des entreprises et opérateurs. Sous l'œil complaisant de la sécurité routière. Et pourtant, il est dit que toute société qui génère à partir d'un seuil de tonnage doit disposer d'un contrôle de la charge à l'essieu. Ici, le Port autonome de Lomé, les cimenterie Cimtogo et Wacem, ou encore Nioto n'y pensent pas encore. Sur son programme régional, l'Uemoa a pris sur elle de prévoir un dispositif pour les camions au sortir de Lomé, dans les parages de Togblékopé. L'avis a été lancé pour la recherche du site devant abriter le contrôle de la charge à l'essieu.

Comprendre le Conseil de Sécurité de l'ONU

(suite de la page 3)

VOTE

Article 27

. Chaque membre du Conseil de sécurité dispose d'une voix.
. Les décisions du Conseil de sécurité sur des questions de procédure sont prises par un vote affirmatif de neuf membres.
. Les décisions du Conseil de sécurité sur toutes autres questions sont prises par un vote affirmatif de neuf de ses membres dans lequel sont comprises les voix de tous les membres permanents, étant entendu que, dans les décisions prises aux termes du Chapitre VI et du paragraphe 3 de l'Article 52, une partie à un différend s'abstient de voter.

PROCÉDURE

Article 28

Le Conseil de sécurité est organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence. A cet effet, chaque membre du Conseil de sécurité doit avoir en tout temps un représentant au Siège de l'Organisation. Le Conseil de sécurité tient des réunions périodiques auxquelles chacun de ses membres peut, s'il le désire, se faire représenter par un membre de son gouvernement ou par quelque autre représentant spécialement désigné. Le Conseil de sécurité peut tenir des réunions à tous endroits autres que le Siège de l'Organisation qu'il juge les plus propres à faciliter sa tâche.

Article 29

Le Conseil de sécurité peut créer les organes subsidiaires qu'il juge nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Article 30

Le Conseil de sécurité établit son règlement intérieur, dans lequel il fixe le mode de désignation de son Président.

Article 31

Tout Membre de l'Organisation qui n'est pas membre du Conseil de sécurité peut participer, sans droit de vote, à la discussion de toute question soumise au Conseil de sécurité, chaque fois que celui-ci estime que les intérêts de ce Membre sont particulièrement affectés.

Article 32

Tout Membre des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil de sécurité ou tout État qui n'est pas Membre des Nations Unies, s'il est partie à un différend examiné par le Conseil de sécurité, est convié à participer, sans droit de vote, aux discussions relatives à ce différend. Le Conseil de sécurité détermine les conditions qu'il estime juste de mettre à la participation d'un État qui n'est pas Membre de l'Organisation.

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT NATIONAL D1

Maranatha assure l'essentiel

Après moult reports, le championnat national de football de la Première Division a débuté samedi, à Womé. Les Messagers de Fiowokpo, champions de la saison 2008-2009, pour leur premier match, se sont imposés dans leur antre devant Unisport 1-0 de Sokodé. But de Emmanuel Ayaya à la 69e.

Gilles Vevey

Les Messagers de Fiowokpo ne pouvaient mieux démarrer leur saison. Premiers à étrenner la nouvelle saison, les protégés du coach Wabi Gomez ont assuré l'essentiel en s'imposant devant Unisport de Sokodé 1-0. Mais il a fallu un peu de cran aux locaux pour arriver au bout d'une formation joueuse mais qui manque encore de mordant en attaque.

Logiquement, les premières actions dangereuses étaient à l'actif des Messagers, mais Camara Koupossité et ses coéquipiers échouaient constamment sur le goal Yakoubou Nouridine. La plus nette occasion des locaux intervenait à la 42e mais Dekpoh Efoé manqua de lucidité pour conclure.

De retour des vestiaires, les Messagers appuyaient sur l'accélérateur. Wabi Gomez opéra son premier changement en remplaçant Abass Boundou par Emmanuel Ayaya. Un coaching qui s'avèrera payant à la 69e quand ce dernier profita d'un centre pour battre le goal Yakoubou Nouridine.

Avant cette rencontre, le championnat national saison 2011-2012 a été lancé à travers une cérémonie officielle faite de défilé des équi-



MM. Soklo Yevou et Gabriel Améyi saluant les joueurs (Maranatha) avant le coup d'envoi

pes participantes et de discours. M. Soklo Yevou, le représentant du ministre des Sports et des Loisirs a, dans son discours d'ouverture, assuré les acteurs de l'appui constant de l'Etat pour faire évoluer le football au Togo, tout en les appelant au respect des vertus de sport.

L'Etat avait octroyé la semaine

dernière 80 millions de francs CFA à la Fédération Togolaise de Football pour démarrer la Première Division. Un soutien que Gabriel Améyi n'a pas manqué de relever. " Nous tenons sincèrement à remercier le président de la République qui n'a ménagé aucun effort pour soutenir nos actions par l'octroi d'une sub-

vention qui nous permet d'entamer cette compétition, avant de trouver d'autres ressources financières pour la conduire à terme ", a déclaré Gabriel Améyi avant d'appeler à la sérénité, au fair-play et au respect des règlements à tous les niveaux.

Football/ L'Afrique du Sud retire son appel

Décidée jusqu'alors à faire appel de son élimination devant la CAF, l'Afrique du Sud renonce. " Nous n'avons à nous en prendre qu'à nous-mêmes ", ont expliqué en substance les dirigeants de la Fédération.

Consciente certainement que le combat était perdu d'avance, la Fédération sud-africaine de football (SAFA) a annoncé jeudi avoir renoncé à faire appel de son élimination des qualifications de la CAN Orange 2012. Nous avons retiré notre appel et nous ne poursuivons aucune autre voie légale, indique un communiqué, mis en ligne sur le site officiel de la SAFA. Présents devant la presse, le président de l'instance, Kirsten Nematandani, et son directeur général, Robin Petersen, ont insisté sur le fait que nul n'était censé ignorer la loi, en l'occurrence le règlement de la CAN mis en place par la CAF. Et le boss de la SAFA de mettre en cause " l'incapacité de l'encadrement technique de la sélection à connaître certains règlements de la CAF (était) inacceptable. "

En chargeant ainsi son encadrement technique, les dirigeants cherchent à épargner le sélectionneur, Pitso Mosimane, qui avait avoué, visiblement de bonne foi, sa méconnaissance de l'article 14 du règlement, son équipe ayant joué pour un nul qu'elle croyait suffisant alors qu'une victoire était indispensable, le goal-average particulier avantageant le Niger, futur qualifié.

" Nous avons trois assistants techniques pendant la Coupe du monde, nous n'en avons plus qu'un aujourd'hui. Nous avons visiblement besoin de renforcer cet aspect de notre organisation ", a ajouté Robin Petersen.

La FIFA attribue les droits TV pour les USA

Le Comité Exécutif de la FIFA a approuvé le 21 octobre 2011, les candidatures de deux entreprises américaines dans le cadre des droits télévisuels pour la période 2015-2022.

Fox (pour les droits TV et radio également) et Telemundo Media, du groupe NBCUniversal (pour les droits TV en langue espagnole, sans les droits radio), ont acquis les droits médiatiques exclusifs des Coupes du Monde de Football de la FIFA™ - sur tous supports - pour la période allant de 2015 à 2022, incluant donc les Coupes du Monde de la FIFA™ 2018 et 2022, les Coupes du Monde Féminines de la FIFA™ 2015 et 2019, ainsi que d'autres événements FIFA.

La station de radio Fútbol de Primera a pour sa part vu attribuer les droits radio en langue espagnole.

Education

Victor Sossou soutient les élèves de l'Est-Mono

Etonam Sossou

C'est accompagné d'une caravane composée essentiellement de jeunes habillés de tee-shirts à l'effigie de Faure Gnassingbé, qui a échoué au rond point de la ville de Tohou, dans la préfecture de l'Est-Mono que le Directeur de Midnight Sun, Consul Honoraire de la Slovaquie et mandataire du Groupement d'entreprises Somagec-Ewa, M. Victor SOSSOU, le 21 octobre 2011, a porté secours aux élèves aux fins d'une scolarité apaisée.

«Je suis heureux de recevoir, au nom du Président de la République, le don de M. Victor Sossou, lequel est un ouf de soulagement», a dit un bénéficiaire la remise du don s'est faite dans une ambiance bon enfant, en présence de la députée de la localité, Christine Agnelé Mensah.

«C'est au nom du président de la République Faure Gnassingbé que je suis venu vous faire ce don. Il compte sur vous, parce que vous êtes la relève de demain... Je suis venu vous voir, aussi, pour vous

une visite des sites comptant pour le projet d'adduction d'eau potable dans les préfectures de l'Est-Mono et de Haho a été organisée par l'entreprise en charge de l'exécution des travaux, Midnight Sun. De Kpèlè à Kplèklèlé en passant par Wahala, Saligbé, Asrama et Tado, les populations attendent impatiemment la réception des forages. Initialement prévu pour une durée de 8 mois, ces travaux ont accusé un retard de 4 mois qui selon M. Kodjovi-Numado Michel, Ingénieur Génie-rural à Midnight Sun, est dû l'importation



Victor Sossou avec quelques bénéficiaires

Ainsi, les élèves ont reçu des cahiers dont les couvertures sont marquées par des slogans et des photos de Faure Gnassingbé, permettant leur permettre de bien étudier. Une façon aussi de les encourager de les soutenir, de dire aux parents et aux encadreurs que tout enfant a droit à une éducation. Car, «l'enfant est un champ où on peut semer

dire d'aller à l'école, d'accorder une place de premier choix aux études; demain vous serez, également, grands. Bonne rentrée scolaire et mon plus grand souhait pour vous, c'est de vous voir bien grandir et réussir», s'est ainsi adressé le Consul aux bénéficiaires.

Faisant d'une pierre deux coups,

des pièces hydrauliques. Les populations rien qu'à l'idée de s'en passer enfin des réalités de la grande saison ne sèche, une période qui les oblige à parcourir des dizaines de kilomètres pour s'approvisionner en eau parfois de qualité douteuse, manquent de mots pour exprimer leur sentiment.

Lutte contre la pauvreté

Un quotidien de débrouille

Entre les petits métiers et les activités secondaires, chacun a sa petite astuce pour joindre les deux bouts.

Malgré les efforts du gouvernement pour améliorer les conditions et le cadre de vie des populations togolaises, nombreuses sont encore celles qui se plient en quatre pour boucler les mois. Qui transpirent pour régler leurs factures et surtout pour trouver de quoi manger. Conséquences, les rues, les marchés ont pris des allures de champ de bataille, où chacun lutte pour sa propre survie.

A côté des petits métiers qui étaient réservés à la basse classe auparavant, sont venus se greffer de nouveaux, encore plus pénibles et moins payants. Porteurs de sacs dans les marchés, laveurs pour particuliers, nettoyeurs de bêtes dans les marchés au bétail. Les acteurs, les jeunes pour la plupart, sont prêts à tout pour trouver la pitance quotidienne. Sous le soleil comme sous la pluie, diplômes en poche, ils se battent. L'un d'eux, Kagni A., bachelier, dit que c'est

faute d'emploi stable, qu'il en est arrivé à «laver les porcs». Et lorsque que tout se passe bien, il peut parfois rentrer chez lui avec une somme de 2.000 F. Pas grand' chose pour certains, mais suffisant pour le bonhomme qui dit assurer ses dépenses quotidiennes.

Cependant, cette bagarre pour la survie n'est pas seulement l'apanage des chômeurs. Avec la hausse des prix de certaines denrées de première nécessité et le coût toujours plus élevé de la vie, certains salariés ont également du fil à retordre. Le revenu mensuel étant généralement jugé insuffisant par rapport aux dépenses, la majorité a désormais un plan B à la rescousse : une activité secondaire notamment. Akim A., fonctionnaire et père de quatre enfants, n'a presque plus de temps libre. Le travail de bureau terminé, et malgré la fatigue, il se mue en répétiteur. Ce qui lui rapporte environ 70.000 F de plus. Et c'est avec cette somme, qu'il dit payer le loyer. Son salaire lui servant à régler les factures, les frais de déplacement et



l'alimentation. « Si je ne faisais pas cela, je n'allais pas m'en sortir. Mon salaire seul ne peut plus supporter toutes les charges de la famille », révèle l'homme.

C'est ainsi que semble se débrouiller bon nombre de togolais. Entre petits métiers et activités secondaires, chacun semble avoir sa formule pour manger tous les jours. Heureusement, depuis l'atteinte de l'Initiative pays pauvre très endetté par le Togo, le gouvernement a fait de la réduction de la pauvreté sa principale priorité. En facilitant l'accès du grand nombre à l'éducation, l'habitat et aux soins de santé. Certes beaucoup reste à faire, mais des pas importants ont été marqués dans cette lutte ces dernières années

L'alphabétisation

Les africaines toujours à la traîne

L'Unesco est déterminée, depuis des décennies, à mettre définitivement fin à ce fléau dont sont victime près de 150 millions de personnes en Afrique. En 2007, quelque 774 millions de personnes dans le monde dont les deux tiers sont des femmes n'ont pas accès aux compétences minimales de l'écriture et de la lecture. Dans le même temps, plus de 72,1 millions d'enfants susceptibles d'être scolarisés se retrouvent en marge du système scolaire. Si, dans les grandes villes africaines, les écoles abritent des classes pléthoriques où se bousculent, pour les classes de terminales, 120 élèves, les campagnes peinent à rassembler une demi-dizaine de bambins dans les vastes salles construites par l'État ou financées par les communautés elles-mêmes.

Devant une telle situation, plusieurs gouvernements ont engagé des actions pour combattre l'analphabétisme. Dans certains pays par exemple, les TIC ont été

mis à contribution pour aider les femmes à sortir de l'analphabétisme. L'Unesco, avec le programme Éducation Pour Tous en 2015, a cherché à réduire le nombre d'analphabètes en Afrique. D'après cette organisation, l'alphabétisation est un droit fondamental pour toutes et tous. Dans l'ouvrage récemment publié, on se demande comment 62 % des femmes en Afrique se voient toujours refuser le droit à l'école pour être alphabétisées. Mais surtout, comment infléchir les tendances actuelles pour éviter que près de 800 millions d'adultes parmi lesquels une forte proportion de femmes soit encore analphabète en 2015.

L'UNESCO a en effet annoncé la publication d'un ouvrage intitulé *Genre et alphabétisation, comment renforcer les capacités de recherche en Afrique*. Le choix de ce thème, lit-on dans la préface, est le fruit d'un consensus établi lors de la Biennale 2003 de l'Association pour le développement de

l'éducation en Afrique ADEA qui a regroupé différents partenaires clés de l'éducation et qui avait déjà, en 2006, publié un ouvrage semblable et en ligne intitulé *Éduquer plus et mieux : Programmes d'alphabétisation - Comment assurer l'efficacité des apprentissages ?*

Le rôle du développement des capacités en recherche a été mis en exergue au regard de l'absence de systématisation observée dans les politiques et programmes d'éducation. D'où le choix d'aller réaliser les objectifs de la formation dans des pays affichant tous des taux d'alphabétisation très faibles, en particulier parmi la population féminine.

L'alphabétisation demeure le résultat d'un choix personnel et collectif dans les familles, et que si la recherche a beaucoup à apporter pour améliorer le rendement des apprentissages, les acteurs de terrain ont tous à mettre la main à la pâte pour revaloriser la lecture et l'écriture.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°147 DE LOTO KADOO DU 14 Octobre 2011

Ce vendredi 21 Octobre 2011, nous assistons au tirage N°148 de Loto KADOO et conformément aux règles de ce jeu, le tirage de ce jour se fera directement avec bonus, car les deux précédents tirages se sont effectués sans bonus.

Le tirage de Loto Kadoo de vendredi dernier a fait le bonheur de nombreux parieurs à travers le pays qui ont gagné plusieurs lots intermédiaires et des gros lots.

A LOME, ce sont deux lots de 750.000F CFA, et un gros lot de 1.350.000F CFA qui ont été gagnés respectivement sur les points de vente 7022, 5805 et 7724.

A l'intérieur du pays, c'est la vile d'ATAKPAME qui se démarque par un lot de 500.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a misé 2000F CFA auprès de l'opérateur 7110.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°147 de Loto Kadoo du Vendredi 14 Octobre 2011

Numéro de base

56

89

41

01

60

Numéros bonus

12

49